

Budget primitif 2020

Budget général

Séance du conseil municipal du 6 février 2020



Le contexte

- la loi de finances 2020
- la fiscalité
- la dette
- les dotations

La loi de finances 2020

Les prévisions macro économiques

- ✓ Une prévision de 1.3% de croissance du PIB
- ✓ Une hypothèse d'inflation de 1.2%
- ✓ Une hypothèse de déficit public de 2.2%
- ✓ Un taux de dette publique d'environ 98,7% du PIB

Les mesures concernant le bloc communal

- ✓ La poursuite de la réforme de la fiscalité locale
- ✓ La stabilisation du montant global de la DGF,
- ✓ Le calendrier de mise en œuvre de la révision des valeurs locatives,

La loi de finances 2020

La réforme de la taxe d'habitation pour les contribuables



Source : LFI 2018, PLF 2020 et Finance Active



La réforme de la taxe d'habitation pour les collectivités

Source : LFI 2018, PLF 2020 et Finance Active

La réforme de la fiscalité

- une revalorisation différenciée des bases : 0,9% pour les bases de TH et 1,2% pour la taxe foncière et les bases des résidences secondaires,
- la perte du produit de TH compensé par le transfert de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti aux communes à partir de 2021,

Les autres mesures

- la DGF reste stable, mais subira un écrêtement en fonction du potentiel fiscal
- la DSU et DNP connaîtront une légère hausse
- les mesures de soutien à l'investissement local sont reconduites,

La fiscalité à Riorges

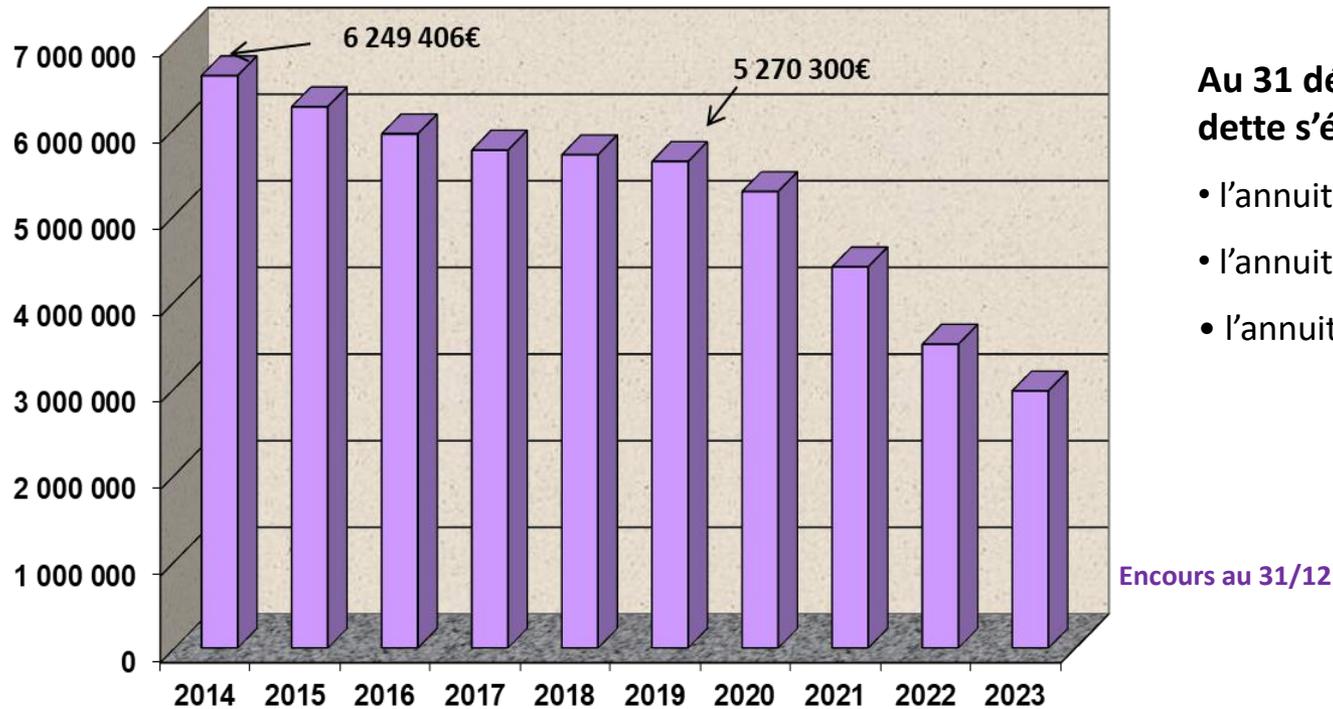
Les taux seront maintenus en 2020 pour la 23ème année consécutive.

Taxe habitation : 11,41 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,84 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67,26 %

L'évolution de la dette



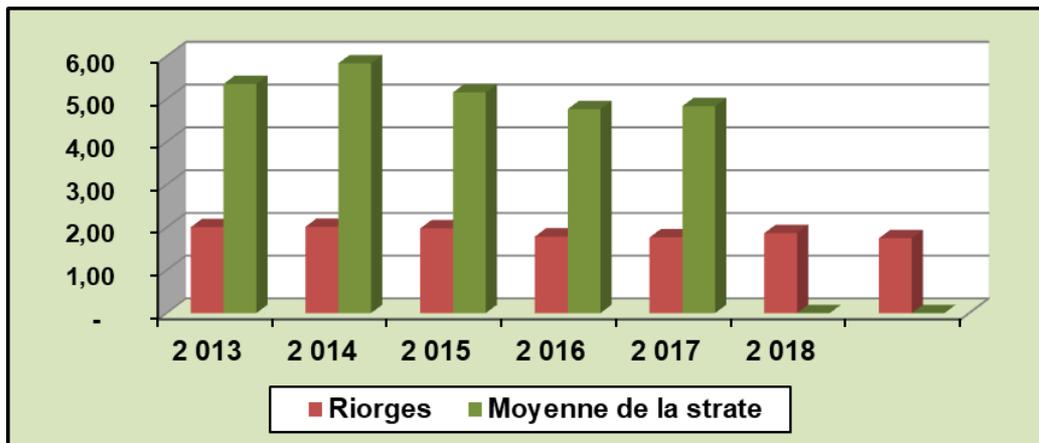
Au 31 décembre 2019, l'encours de la dette s'élève à 5 270 300€

- l'annuité 2020 sera de : 1 020 000€
- l'annuité 2019 était de : 1 032 000 €
- l'annuité 2014 était de : 1 118 300 €

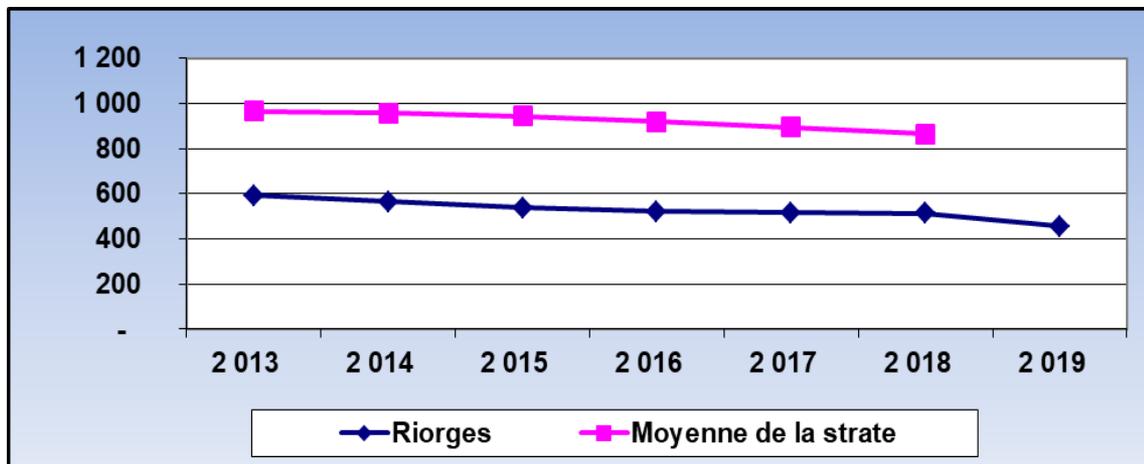
Les emprunts réalisés : en 2015 un emprunt de 500 000€, en 2016 un emprunt de 600 000€, en 2017 & 2018 un emprunt de 800 000€, en 2019 deux emprunts : 320 000€ & 230 000€.

Sur la période 2015-2020, le montant moyen d'emprunt annuel est estimé à 700 000€/an. Les projets en cours et les conditions du marché financier peuvent conduire à une anticipation sur l'enveloppe pluri annuelle.

Ratio de désendettement (en années) : encours/épargne brute



Ratio de désendettement	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Riorges	2,01	2,02	1,98	1,79	1,77	1,87	1,75
Moyenne de la strate	5,36	5,84	5,16	4,77	4,84	-	



Encours de dette en euros / habitant

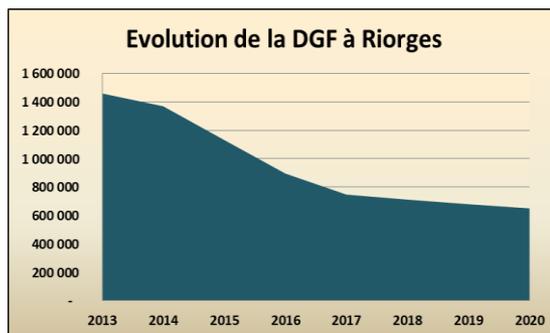
Encours de la dette au 01/01/N	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Riorges	592	564	537	522	516	512	477
Moyenne de la strate	964	958	944	918	893	864	

L'évolution des dotations de l'Etat versées à la commune

DOTATIONS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DGF	1 459 400	1 369 101	1 131 604	886 869	748 220	712 136	679 858	650 626
Comp TH	118 954	122 532	140 254	108 969	164 668	174 736	188 087	188 000
Comp TF	60 490	47 689	34 864	30 976	16 672	17 333	17 825	15 000
Comp TP	19 896	15 660	10 346	8 775	2 731	-	-	-
S/total	1 658 740	1 554 982	1 317 068	1 035 589	932 291	904 205	885 770	853 626
DSU	92 868	92 868	92 868	92 868	101 560	106 285	110 137	114 615
DNP	104 868	112 756	90 995	83 451	84 688	76 219	67 587	79 662
FPIC		102 099	129 132	144 437	147 252	124 346	84 577	45 623
TOTAL	1 856 476	1 760 606	1 500 931	1 211 908	1 118 539	1 086 709	1 063 494	1 047 903

FPIC - dépenses		5 684	27 109	50 820	53 551	54 261	62 819
Solde		123 448	117 328	96 432	70 795	30 316	- 17 196

Les chiffres 2020 sont estimés



A partir de 2020, la commune est contributrice au FPIC

Le budget 2020

- le fonctionnement
- l'investissement
- les projets

Septembre 2019

- Mobilisation de l'encadrement et des services sur les contrats de gestion pour faciliter l'appropriation des méthodes et outils de travail et impliquer l'ensemble des services dans la construction budgétaire.

Octobre 2019 : orientations définies lors du bureau municipal du 15 octobre

- Stabilisation des charges de fonctionnement par rapport au budget réalisé de 2019.
- L'augmentation des charges de personnel est plafonnée à 1%.
- Optimisation des coûts et crédits de fonctionnement tant dans leur objet que leur priorité.
- Attention et vigilance maintenue sur les enveloppes d'investissement.

Décembre 2019

- Approbation du rapport d'orientations budgétaires
- Réunions de travail et d'arbitrage avec les services et les élus pour préparer le budget 2020 (14 réunions sur le thème du Budget dont 2 réunions préparatoires, 9 réunions de cadrage et d'arbitrage et 3 réunions de synthèse).

**Le budget 2020 étant voté en début d'année
certaines recettes sont estimées,
le résultat 2019 n'est pas repris**

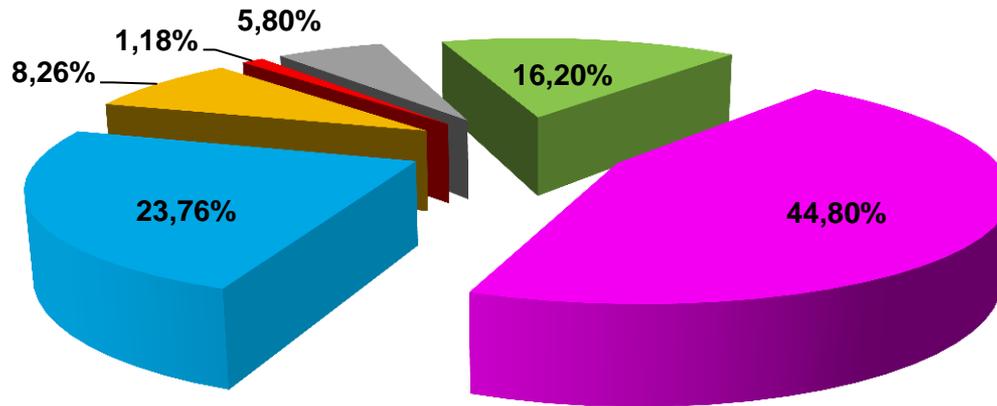
Ce budget 2020 est donc élaboré :

- **sans la reprise de l'excédent 2019**
- **sans les reports de crédits d'investissement 2019**
- **avec un produit fiscal et des dotations estimées**

Le fonctionnement : 11 844 185€

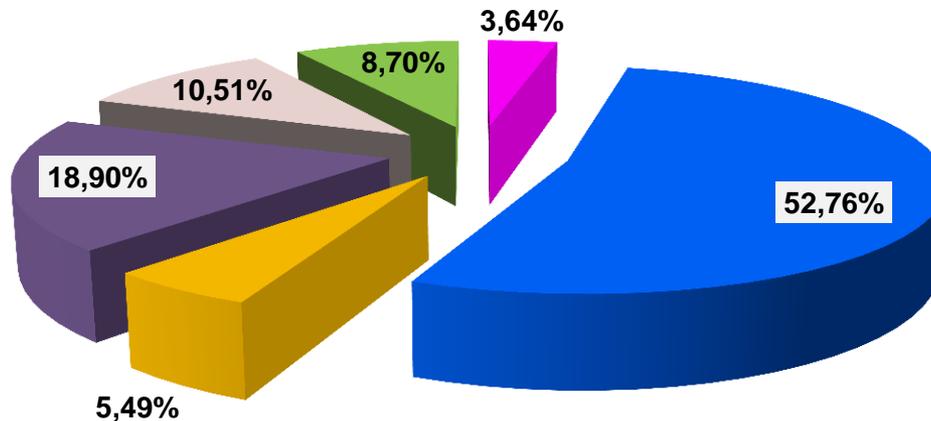
Les dépenses

• les charges de personnel :	5 305 883€	44,80%
• les frais financiers :	140 030€	1,18%
• subventions & autres charges :	978 159€	8,26%
• les charges à caractère général :	2 814 093€	23,76%
• virement à la section d'investissement	1 918 500€	16,20%
• opération d'ordre & amortissements :	687 520€	5,80%



Les recettes

• les taxes locales :	6 249 000€	52,76%
• les dotations versées par Roannais Agglomération :	2 238 680€	18,90%
• la DGF :	650 620€	5,49%
• les travaux en régie :	1 030 000€	8,70%
• subvention dotations & participations :	1 244 435€	10,51%
• les produits des services & tarification :	431 450€	3,64%

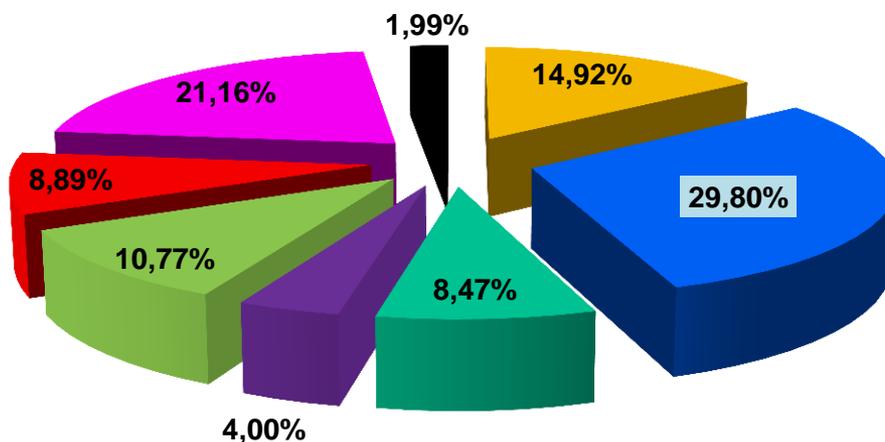


L'investissement : 4 248 820€

Les dépenses

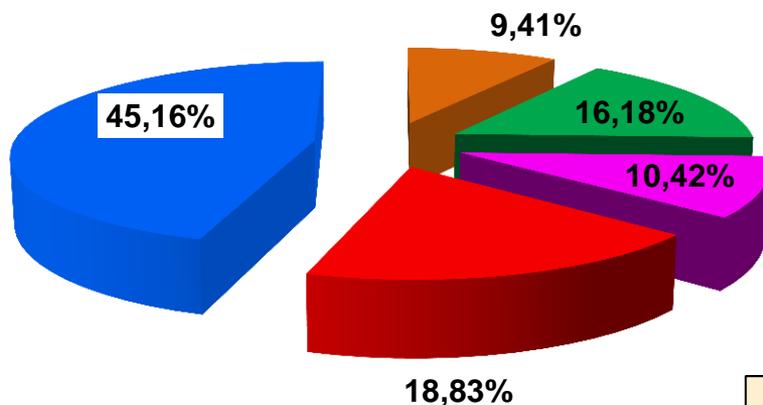
Remboursement du capital (dette)	899 000 €
Bâtiments	634 000 €
Voirie	1 266 000 €
Réserves foncières	457 500 €
Matériel, mobilier & véhicules	377 610 €
Aménagement urbain et études	84 710 €
Eclairage public	170 000 €
Environnement	360 000 €

Travaux en régie	Budgété
Bâtiments	200 000
Voirie & études	500 000
Environnement	330 000
TOTAL	1 030 000

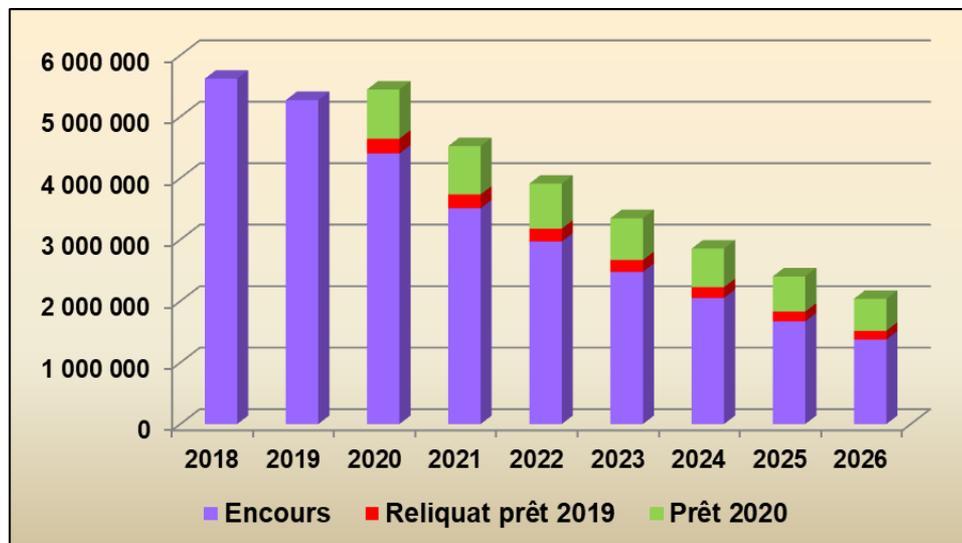


Emprunt	800 000 €
FCTVA & Taxe d'aménagement	400 000 €
Subventions, fonds divers & cessions...	442 800 €
Dotation aux amortissements op. d'ordre	687 520 €
Virement de la section de fonctionnement	1 918 500 €

Les recettes 2020



Répercussion du prêt 2020 sur l'évolution de l'encours de la dette



Les acquisitions foncières

- Local du P.A.R.C. pour création d'un centre de santé : 300 000€



rue Jean Plasse : 140 000€

L'éclairage public

Travaux de bâtiments



Château de Beaulieu 3^{ème}
tranche & ascenseur :
72 000€



Aménagement local archives
Hôtel de Ville : 32 000€



ADAP maison des sociétés :
52 000€

Les travaux en régie : 200 000€

- Aménagement des combles + hall entrée Salle du Grand Marais
- Mise en accessibilité Foyer P Laroque
- Aménagement bar, château de Beaulieu



Travaux de voirie



- Réfection rue Jean Plasse & parking : 370 000€
- Rue de St Alban & aménagements : 210 000€



Les travaux en régie : 500 000€

- Réfection des trottoirs rue J Moulin
- Réfection place L Durand
- Aménagement placette Croix Blanche
- Démolitions Ricco & Impasse Chamussy



Travaux d'aménagements paysagers

Réfection des sols souples et des aires de jeux : 30 000€



Les travaux en régie : 330 000€

- Plantation d'arbres rue Reboul et Monnet
- Aménagement parc du Prieuré



Matériel, mobilier

- Matériel voirie, esp. verts, bâtiments : 37 000€
- Engins de chantier (mini pelle, tondeuse), véhicule : 122 000€
- Informatique, mobiliers divers bâtiments : 166 450€
- Sports, culture, manifestations : 19 500€
- Ecoles : 26 570€



Merci pour votre attention